

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990750 – AMR 25/39/99

Informations complémentaires sur l'AU 248/99 (AMR 25/38/99 du 23 septembre 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIERS D'OPINION / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

CUBA

Marcel Valenzuela Salt
Marlon Cabrera
tous deux militants politiques

Londres, le 1^{er} octobre 1999

Les militants d'opposition Marcel Valenzuela Salt et Marlon Cabrera ont été relâchés le 29 septembre 1999.

Les deux hommes, qui sont membres du groupe d'opposition illégal *Hermandad Cívica* (Fraternité civique), avaient été appréhendés le 14 septembre dans le parc de Butari, à la Havane, où ils avaient organisé un cours informel sur la désobéissance civile. Amnesty International craignait qu'ils ne soient condamnés à des peines pouvant aller jusqu'à vingt ans d'emprisonnement, en vertu d'une nouvelle loi particulièrement restrictive destinée à combattre la dissidence politique.

L'état de santé des deux hommes s'était dégradé, ceux-ci ayant entamé une grève de la faim peu après leur interpellation.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de Marcel Valenzuela Salt et Marlon Cabrera.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -